

[Texte]

Mr. Warner: You will have to wait until we vote on this, Mr. Cassidy.

Some hon. members: Oh, oh.

Mr. Cassidy: Having reservations about IBCs as a whole, I regret to have to say to Mr. Warner that I would find it difficult to support his amendment. Native peoples from Akwesasne, or any other reserve, should be warned that when the committee looked into IBCs we found—and Mr. Warner was part of that committee and I believe he was with us in New York—the job-creation factor on international banking centres is negligible. I recall the Finance department coming to the committee and finding no more than 11 jobs coming from international banking centres in Montreal and Vancouver. I would assume that Akwesasne would have a certain handicap and therefore could not expect anywhere even close to that. Even a community of 10,000 is not a lot of people, particularly if you think of what could be done in economic development on that reserve, and what could be the potential of lost revenues from the banking centre concept which we understand from our friends in New York State could also be a substantial revenue drain.

I would warn Mr. Warner of the following to the point where I think he should seriously consider withdrawing his proposed amendment.

Akwesasne is an Indian reserve on the Canada-U.S. border. The Indians tend not to, vote considering they have something of a special status. As far as the Government of Canada or the Government of the United States is concerned, those portions of the reserve that lie either within Canada or the United States are treated like any other Indian reserve within their respective countries. We are dealing with the Canadian portion of the Akwesasne Reserve which happens to be on the border but otherwise has exactly the same tax privileges as any other Indian reserve in Canada, namely that the income earned on the reserve is not taxed, and I believe there is no federal sales tax on goods sold on the reserve.

• 1640

What about Kahnawake? What about the Brant Reserve? What about the reserve which is in Mrs. Collins' riding just at the foot of the Lions Gate Bridge? What about reserves in northern Ontario represented by my friend, John Parry? If I were concerned about economic development, what about the Crees who have a lot of financial resources because of the financial settlement over the James Bay hydro plants and are desperately looking for ways by which they can use those resources? Similarly, some of the bands in western Canada that have

[Traduction]

M. Warner: Vous devrez attendre que nous votions sur cette question, monsieur Cassidy.

Des voix: Oh, oh.

M. Cassidy: Ayant des réserves au sujet de tout le dossier des CBI, je regrette d'avoir à informer M. Warner que j'aurais du mal à appuyer son amendement. Les autochtones d'Akwesasne ou de toute autre réserve devraient bien savoir que, lorsque le Comité a étudié les CBI, il a constaté—et M. Warner faisait partie du comité, je crois, et il était avec nous à New York—que le facteur création d'emplois, dans les centres bancaires internationaux, était négligeable. Je me rappelle la déposition du ministère des Finances devant ce comité, d'où il ressortait que des centres bancaires internationaux à Montréal et à Vancouver ne créeraient pas plus de onze emplois. Je suppose qu'Akwesasne, souffrant d'un certain handicap, ne pourrait pas s'attendre à un chiffre qui soit seulement comparable à celui-ci. Même une collectivité de 10,000 personnes ne représente pas une population importante, en particulier si vous pensez aux activités de développement économique qui pourraient être entreprises dans cette réserve, ainsi qu'au manque à gagner que pourrait entraîner le concept de centre bancaire et qui, à ce que nous ont laissé entendre nos amis de l'État de New York, pourrait aussi réduire sensiblement les recettes.

Les éléments que je vais exposer constituent une mise en garde que j'adresse à M. Warner et qui devrait, à mon avis, l'inciter à envisager sérieusement de retirer son projet d'amendement.

Akwesasne est une réserve indienne située sur la frontière canado-américaine. Les Indiens ne votent généralement pas car ils considèrent qu'ils ont un statut particulier. Du point de vue du gouvernement du Canada ou du gouvernement des États-Unis, les parties de la réserve soit au Canada, soit aux États-Unis, sont soumises au même régime que n'importe quel autre réserve indienne située dans chacun de ces pays. Nous parlons ici de la partie canadienne de la réserve d'Akwesasne, qui se trouve à chevaucher la frontière, mais qui, à tous autres égards, bénéficie exactement des mêmes priviléges fiscaux que n'importe quelle autre réserve indienne au Canada, à savoir que le revenu gagné dans la réserve n'est pas imposé et que les biens vendus dans la réserve, je crois, ne sont pas assujettis à la taxe fédérale de vente.

Qu'en est-il de Kahnawake? Qu'en est-il de la réserve de Brant? Qu'en est-il de la réserve située dans la circonscription de M^e Collins, au pied même du pont Lions Gate? Qu'en est-il des réserves du nord de l'Ontario, représentées par mon ami, John Parry? Si je devais me soucier de développement économique, qu'en est-il des Cris, qui disposent d'importantes ressources financières grâce à l'entente intervenue au sujet des usines hydro-électriques de la Baie James et qui cherchent désespérément un moyen d'utiliser ces ressources? De